



Le bulletin des sciences économiques et sociales

Février 2024 n° 9 - L'évaluation au service des apprentissages



Encore une réflexion sur l'évaluation...

Sujet complexe, sujet parfois fâchant, l'évaluation reste néanmoins un enjeu fondamental. Outre la nécessité de travailler aux projets d'évaluation dans vos établissements, ceci dans une dimension collective qui ne soit pas seulement quantitative (nombre de devoirs, coefficient, etc.), la réflexion à mener concerne le lien entre les multiples formats d'évaluation et le pilotage des apprentissages. J'ai donc souhaité en faire une fois de plus, mais sous une forme renouvelée, un sujet de formation dans l'académie l'Amiens. Plusieurs de nos collègues et deux des formateurs disciplinaires SES ont ainsi été conviés en fin d'année dernière à participer à un stage dédié. Ils ont travaillé ensemble, non pas tant pour répondre à une attente sociale, celle des notes, mais pour mieux appréhender la notion dans sa globalité. En abordant deux questionnements importants, le groupe de stagiaires s'est ensuite mué en groupe de recherche. Ils vous proposent quelques applications concrètes autour de ces axes importants, ce qui permet de relancer la production de ce bulletin des SES. Je les remercie très vivement pour leur implication et la réalisation de ce support que je voudrais produire, avec votre concours, plus régulièrement.

Le premier point permet d'envisager l'évaluation dans sa dimension temporelle, en articulant les différents formats constitutifs du continuum d'évaluation au service des apprentissages et de la réussite des élèves. Le second point concerne l'évaluation dans sa relation à l'élève, avec pour corollaire à la fois l'explicitation des attendus et la préparation continue et réflexive de chacun jusqu'à l'évaluation sommative. Les différents encarts présentés intègrent des liens hypertextes actifs. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Xavier Cathala, IA-IPR SES

Le continuum d'évaluation

L'évaluation est trop souvent vécue par les élèves comme une fin en soi avec comme objectif prioritaire de connaître la note obtenue. Pourtant, la note n'est qu'un indicateur parmi d'autres et surtout l'évaluation ne rime pas forcément avec notation. L'évaluation doit être placée au cœur des apprentissages en oubliant aucune de ses facettes. L'évaluation sert à informer mais également à former. Elle prend différentes formes : évaluation diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative... Toutes ces formes doivent se conjuguer afin de permettre à l'élève de progresser, de prendre pleinement conscience de ses acquis et de ce qu'il lui reste à acquérir. L'évaluation n'est donc pas l'étape finale mais doit intervenir tout au long du processus d'apprentissage. Enseignement, apprentissage et évaluation forment un continuum. L'évaluation est avant tout un levier pour mieux faire apprendre.

Les collègues ayant participé à la formation vous proposent une mise en application du continuum d'évaluation à un chapitre de terminale avec comme fil conducteur un travail sur la compétence argumentative.

LIEN : http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/document_1_bulletin_des_ses_1_.pdf

L'évaluation par contrat de confiance et son origine

L'évaluation par contrat de confiance trouve son origine dans la mise en évidence par le chercheur en didactique André ANTIBI de ce qu'il appelle une constante macabre. Il observe que la proportion de mauvaises notes aux examens a tendance à être similaire quel que soit le sujet, le correcteur et la qualité véritable des réponses données. Cette systématisation des mauvaises notes pousserait, selon le chercheur, à la sélection par l'échec avec comme conséquence le découragement et l'exclusion de nombreux élèves. Dans les derniers chapitres de son ouvrage consacré à la constante macabre, André ANTIBI propose quelques solutions pour lutter contre ce phénomène. Parmi ces solutions figurent l'évaluation par contrat de confiance. L'idée est de déterminer des objectifs clairs et précis que l'élève doit atteindre pour réussir un contrôle. L'explicitation des attendus apparaît comme une condition sine qua non de la réussite de tous les élèves.

Le contrat de confiance établit quelques règles précises, qui doivent être clairement annoncées aux élèves. L'idée est simple : un élève qui a travaillé doit être en capacité de très bien réussir l'évaluation car il a pu se préparer au mieux aux exigences. Vous trouverez par le lien suivant les règles de base du contrat de confiance: LIEN: http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/document_2_bulletin_des_ses.pdf

Mise en application de l'évaluation par contrat de confiance

Les collègues présents à la formation vous proposent une mise en application de l'évaluation par contrat de confiance en terminale dans le cadre de la préparation à une EC3.

Mots Clés : Ecriture collaborative – Première – politique de concurrence

<http://ses.ac-amiens.fr/1025-reviser-les-notions-des-7-chapitres-evaluables-au-bac.html>

Un dossier complet sur l'évaluation

<https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf>

Quelques apports théoriques pour aller plus loin

Constante macabre

<https://dgxy.link/eqH0w>

Par contrat de confiance

<https://dgxy.link/A4FAU>

Evaluation positive

<https://dgxy.link/EuEgH>

Auto-évaluation

<https://dgxy.link/Tmi1a>